Réf. Farde e-Assemblées : 2612118

N° OJ : **50**

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/09/2024

Objet : Convention n° EPV/2024/114/PA de prêt à usage d'un vélo cargo électrique entre la Ville de Bruxelles et l'asbl "Rock The City".

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale, notamment l'article 117 §1er;

Considérant l'ambition de la Ville de Bruxelles inscrite dans son Plan Climat de durabiliser les événements organisés sur son territoire à travers la création et la gestion d'un stock de vaisselle (gobelets, assiettes, bols) réutilisable à destinations des organisateurs d'événements en partenariat avec l'asbl "Rock The City" dont elle est membre effectif ;

Considérant que la Ville de Bruxelles dispose de vélos cargo électriques et qu'elle a accepté la demande de l'asbl d'avoir à sa disposition un vélo électrique utilitaire dans le but de pouvoir assurer les livraisons et reprises de matériel pour les petits événements, notamment pour les petites quantités de contenants (quelques centaines maximum) ;

Considérant qu'il y a lieu d'adopter la présente convention ayant pour objet de définir les modalités de prêt et les conditions d'utilisation d'un vélo cargo électrique, par la Ville au bénéfice de l'asbl Rock The City ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : la convention n° EPV/2024/114/PA de prêt à usage d'un vélo cargo électrique entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Rock The City, est adoptée

Annexes :

Convention FR+NL (Consultable au Secrétariat des Assemblées)